



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la DENDRE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental
Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Borinage-Centre

PASH DRESSE PAR :
La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,
Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc LEBEUNE, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA DENDRE
Namur, le 10 NOV. 2005
Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Le Ministre-Président

Benoît LUYEN, Elio DI RUPO

Feuille n° 16/17 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

de moins de 2.000 EH (Ib)
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

Assainissement autonome (II)
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

Assainissement autonome communal (Iib)
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

Assainissement transitoire (Iii)
habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage
Collecteur sous pression
Collecteur gravitaire
Egout sous pression
Egout gravitaire

Cas particuliers
A diagnostiquer - A rénover
Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
Eau de surface ayant fonction de collecteur en assainissement autonome
Canalisation d'eau claire existante
Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées
Station d'épuration
Station publique
Station à statut particulier (privée, à déclasser)

Autres problématiques
Déménagement - Exhaure
Bassin d'orage

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)
Captage public
Zones de protection de captage arrêtées
Prévention rapprochée (Ia)
Prévention éloignée (Iib)
Surveillance (Iii)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)
Navigable
1er catégorie, 2ème catégorie
3ème catégorie, non classé, Cours votés

Zone de balnade (Mise à jour : 14/06/2004)
Point ou zone de balnade
Zone amont de balnade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
Natura 2000

Limite naturelle
Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
Plan de secteur (Mise à jour : 29/1/2004)
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'intègrent en lieu et place de la base de données des plans de secteur.
L'utilisation de nouvelles données de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
Limite communale

SOURCE IGN
Fond de plan IGN (Mise à jour : 29/01/2005)
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.
Autorisation de reproduction : convention TS 03394

